

se présente comme une « synthèse d'introduction et de référence sur l'histoire, les fondements, les courants et les pratiques » tient toutes ses promesses. L'auteur, membre du Centre de recherche sur l'Extrême-Orient de l'université Paris-Sorbonne, livre un exposé méthodique et pédagogique, sans pour autant dénaturer la culture indienne. Très utile pour les novices, qui seront plus clair dans le foisonnement de la pensée indienne. / V. L.

## SCIENCES HUMAINES

### LE CULTE DES DROITS DE L'HOMME

VALENTINE ZUBER

▶ Gallimard, 406 p., 26 €



Depuis 1789, « la sacralisation implicite de la Déclaration des droits [de l'Homme et du Citoyen, (DDHC)], credo révolutionnaire devenu républicain, pose la question de l'existence d'une forme de religion civile dans la République, en dépit de sa laïcité revendiquée ». Telle est la question originale – et capitale – inscrite par l'ouvrage de Valentine Zuber, spécialiste de l'histoire de la liberté religieuse et de la laïcité en

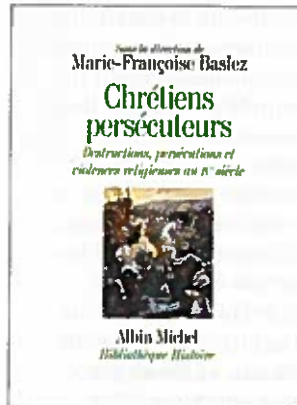
France et en Europe. Rattachée à la V<sup>e</sup> Section de l'École pratique des hautes études, l'universitaire y analyse le parcours et la portée des droits de l'homme en deux grandes étapes. Rappelant les différentes déclarations élaborées en France de 1789 à 1799, Valentine Zuber en étudie tout d'abord la place et la postérité dans la longue histoire politique du pays, sans éluder les critiques et oppositions qu'elles susciterent à gauche comme à droite, sur le fond aussi bien que sur la forme (« le modèle déclaratif »). Dans une seconde partie, l'historienne décrit la « sacralisation » hexagonale des droits de l'homme, leur « patrimonialisation mondiale » et leur « monumentalisation immatérielle » à partir de plusieurs indicateurs tant concrets que philosophiques ou symboliques : supports matériels et règles d'affichage de la DDHC dans les lieux publics, célébrations des centennaires de 1889 et 1989, place dans l'enseignement (« catéchismes républicains », instruction civique et morale, manuels scolaires), etc. De quoi montrer leur centralité dans l'identité française et républicaine, malgré leur internationalisation, « entre consécration juridique et contestation politique » autour des problématiques du singulier face à l'universel, et du sacré face au séculier. Une précieuse mise en perspective historique et notionnelle de ce qui semble la dernière utopie... encore digne de foi ? / E. V.

## HISTOIRE

### CHRÉTIENS PERSÉCUTEURS. DESTRUCTIONS, EXCLUSIONS, VIOLENCES RELIGIEUSES AU IV<sup>e</sup> SIÈCLE

SOUS LA DIRECTION DE MARIE-FRANÇOISE BASLEZ

▶ Albin Michel, 460 p., 25 €



Professeur d'histoire des religions de l'Antiquité à la Sorbonne, Marie-Françoise Baslez a dirigé cet ouvrage collectif sur le christianisme du IV<sup>e</sup> siècle. Une période « particulièrement intéressante pour étudier la violence religieuse ». « Pendant ce siècle de grands changements à l'intérieur du monde romain », l'Église, d'abord persécutée, devient

protégée sous Constantin I<sup>er</sup> (vers 272-337), avant que Théodose I<sup>er</sup> (346-395) ne lui confère le statut de religion officielle de l'Empire. Période foisonnante d'exils, de lois discriminantes mais aussi de violences contre les lieux de culte et les personnes, le IV<sup>e</sup> siècle interroge nos postulats sur l'Antiquité tardive et sur les manifestations exaltées de la foi.

À la répression étatique s'ajoute celle de mouvements populaires, notamment à Alexandrie où l'intellectuelle Hypathie, cette « martyre païenne », trouva la mort en 415. Pour autant, il convient de relativiser la fureur de cette époque. « Les meurtres sont en fait assez rares et choquant », précise l'ouvrage. Cela serait aller bien vite en besogne que d'établir une transition symétrique entre les persécutions des nouvelles religions de la Rome païenne et celle des premiers empereurs chrétiens, à l'exemple de Théodose I<sup>er</sup>, surnommé le bras armé de la « Grande Église ».

Cet ouvrage propose donc une contextualisation des motivations et des modalités des politiques coercitives et répressives mises en place durant ce siècle charnière. Les auteurs ne se sont pas cantonnés aux habituels textes apologetiques des hérésiologues de l'Église, construits « sur un schéma historiographique qui était en réalité théologique ». Une pluralité de sources, des textes de lois aux écrits chrétiens, juifs et polythéistes, est passée au crible. Sans oublier les vestiges historiques que ces experts font parler avec prudence : « Compte-tenu des silences de l'archéologie et des difficultés qu'il y a à interpréter abandons de site et réemplois, tout conduit à relativiser la responsabilité des chrétiens ».

Une enquête approfondie, dûment documentée, qui sait se rendre abordable aux profanes autant qu'exigeante aux initiés de l'étude historique, par sa rigueur et sa probité à en reconnaître les limites. / Fabien Leone

